

**CONSEIL COMMUNAL EST**

**COMPTE-RENDU**

**RÉUNION RESTREINTE**

**DU 30 MAI 2018**

**Réunion publique du 6/06/2018 sur le projet de figeage du stationnement**

La réunion aura pour objet de présenter les propositions de figeage du stationnement rue par rue et ensuite de travailler par zone qui semblent être des périmètres les plus pertinents.

Le Conseil Communal sera associé à ce travail qui s'inspirera des remontées ou observations qui seront soulevées lors de la réunion. Sur la base des réflexions du groupe de travail, ce sont les techniciens qui établiront le dispositif définitif qui doit être opérationnel à la fin de l'année.

**Point d'avancement du projet BAHIA**

M. JEAN, responsable de tous les établissements de formation et médico-sociaux de Bagatelle, vient faire un point sur le projet BAHIA. Afin d'être un acteur reconnu, un représentant de Bagatelle siègera dorénavant systématiquement au Conseil Communal Est.

En terme d'urbanisme, il annonce que le permis de construire de la Fondation John Bost est purgé, le terrain a été vendu le 30/04/2018. Le début des travaux est prévu en octobre.

Concernant les habitations le long de la Route de Toulouse, la Cogedim qui porte le projet a obtenu son permis. Le début des travaux est prévu pour fin 2018 si aucun recours n'est déposé contre celui-ci.

Toujours sur ce chapitre, la Ville et les responsables de Bagatelle ont une approche très stricte concernant l'ampleur de ce chantier sur la vie de la crèche située à proximité immédiate. L'ensemble des enfants va être réparti sur des locaux présents sur le site et qui ne sont pas impactés par les travaux.

Madame IRIART intervient alors pour dire que la Ville a voté une délibération créant une charte de construction durable qui cherche à diminuer l'impact des travaux vis à vis des riverains immédiats.

- Bahia 1 : début des travaux prévu pour le 3ème trimestre 2018

L'ensemble des riverains et des habitants de Talence peuvent consulter tous les registres du projet Bahia à la Maison du Projet ou sur le site internet <http://bagatelle-2022.fr/maison-du-projet/>. Bagatelle s'engage à répondre à chacune de leur demande et observation.

Monsieur JEAN annonce que de nouveaux espaces de concertation complémentaires vont être ouverts. Ainsi trois ateliers vont être organisés aux dates suivantes : 28 juin, 28 septembre et 27 décembre.

Enfin, Bagatelle participera à la réunion publique organisée par la Ville et Bordeaux Métropole prévue à la rentrée scolaire et portant sur la circulation sur le périmètre.

Madame IRIART rappelle la volonté de la Ville de maximiser les entrées et les sorties du futur établissement par la Route de Toulouse. Un travail étroit se poursuit sur ce sujet avec Bordeaux Métropole et Bagatelle. Toujours dans ces logiques de circulation et de déplacements, M. JEAN rappelle le travail engagé par l'établissement pour mettre en place un plan de déplacements d'entreprise. Il est évident à son sens que l'ensemble de ces réflexions doit associer le projet de requalification de la Route de Toulouse (chaussée, pistes cyclables ...) et la classification de la liane 5 en liane +. (faire lien avec CR précédant).

Un déménagement du pôle chirurgical doit se faire au mois de juillet.

Après cette présentation, Madame IRIART tient à souligner que ce travail de partenariat est une réelle opportunité pour la Ville car c'est non seulement, un moyen de garder sur le territoire un important centre de santé de secteur 1 mais aussi, d'offrir des aménagements collectifs qui servent à tous les usagers.

### **Plan potelets : constitution d'un groupe de travail – sectorisation (diaporama)**

Madame IRIART annonce les principes du plan potelets qui sera présenté en réunion publique le 6/06/2018. Un groupe de travail du Conseil Communal doit être mis en place à cette occasion, il est ouvert aux membres qui le souhaitent. Une invitation à participer au groupe de travail doit être envoyée à tous les membres du Conseil Communal Est afin d'associer les membres absents ce jour.

Le principe : organiser une balade urbaine avec les habitants des périmètres afin d'identifier les secteurs à équiper.

La réunion du 6/06 sera en grande partie dédiée à l'étude du projet de figeage du stationnement sur le futur périmètre de la zone bleue, comme cela a été proposé lors de la réunion du mois de mars. Il s'agit de la première étape, la circulation devant être étudiée dans un second temps après avoir constaté les nouveaux usages suite à la mise en place du figeage du stationnement.

### **Informations et questions diverses**

- Afin d'accompagner tout ce travail de concertation et d'analyse des circulations, et comme l'ont fait d'autres Conseils Communaux concernés par les mêmes problématiques, il est proposé aux membres du Conseil Communal Est d'acquiescer sur le budget de cette instance deux radars pédagogiques. La proposition est validée par les membres du Conseil Communal qui souhaitent être informés des données qui seront récoltées grâce à

ces matériels.

- Station pollinisateurs : l'inauguration doit avoir lieu le vendredi 8 juin, il s'agit d'un projet réalisé grâce au soutien financier du Conseil Communal. Il en va de même pour le projet en cours de réalisation d'aménagement d'un couloir à chien au Parc Robespierre.

- Problématiques de stationnement rues Robespierre et Frédéric Sévène à prendre en compte par les services de la Ville.

- Il est fait un retour positif de la campagne de sensibilisation sur le stationnement alterné dans le secteur de Bagatelle. Les habitants ont apprécié cette démarche.

### **Point sur le budget participatif 2017**

Le projet à plus de 100 000 € élu par les Talençais et porté par le Comité de Quartier Cauderès propose d'ouvrir un espace sur le quartier.

Pour le concrétiser, il a fallu réimplanter des services de la Ville sur d'autres sites, déménager du matériel stocké et définir un plan de réhabilitation du bâtiment et des espaces verts.

Les techniciens de la ville ont terminé le dossier : il doit être présenté au Comité de quartier Cauderès lors de son assemblée du 7/06/2018.

### **Présentation du budget participatif 2018**

Les projets sont consultables sur la plate-forme accessible depuis le site de la Ville.

Le Comité de quartier de la Fauvette a présenté un projet d'aménagement du Parc Sourreilh. En parallèle, il a sollicité le Conseil Communal Est pour obtenir le financement de l'implantation d'une boîte à lire et d'un distributeur de sacs pour les déjections canines sur ce site. Dans la mesure où ce projet doit être soumis au vote du budget participatif avec la possibilité d'être retenu, l'examen de cette demande est reporté à une date ultérieure.